

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2022

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 06 AVRIL 2022 sous la présidence de M. PAULET Sébastien, Maire Adjoint.

### Etaient présents :

M. PAULET Sébastien, Mme JACQUET Marie-Laure, Mme MESTRE Hélène, M. BESSON Nicolas, Maires Adjointes, M. ANASTACIO José, M. FARY Jean-François, M. PELISSIER Philippe, M. LONGHI Antonio, Mme SOUSA Noémie, M. TIXIDRE Richard, M. BEAUDIER Ruben.

Absents : Mme DELMARCHE Valérie (qui a donné procuration à Mme JACQUET), Mme ROUX Céline (qui a donné procuration à M. BESSON), M. BERTHELOT (qui a donné procuration à M. ANASTACIO José), M. MARQUES Adelino (qui a donné procuration à M. PAULET).

Secrétaire de séance : M. BESSON Nicolas.

### 1. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2021

Présentés par M. le Maire Adjoint, il s'établit comme suit :

#### **Compte Administratif du Budget Commune**

- Budget de fonctionnement :	Recettes	: 691 037.90 €
	Dépenses	: 474 055.00€
	Excédent	: 216 982.90€
- Budget d'investissement :	Recettes	: 368 815.21€ (compris les restes à réaliser)
	Dépenses	: 429 831.89€ (compris les restes à réaliser)
	Déficit	: 61 016.68 €

L'ensemble des deux budgets fait apparaître un excédent de 155 966.22€.

### 2. VOTE DU COMPTE DE GESTION ANNEE 2021

Le compte de gestion « commune » du receveur a été adopté à l'unanimité. Il est conforme au compte administratif établi par le Maire.

### 3. AFFECTATION DE RESULTATS

Le Compte administratif du budget « commune » présente un excédent de fonctionnement de 216 982.90 €. Le Conseil décide d'affecter la somme de 61 016.68 € au compte 1068 pour combler le déficit d'investissement et affecter la somme restante soit 155 966.22 € l'excédent reporté au compte 002.

#### **4. DEMANDE DE SUBVENTION SCOLAIRE**

Le Conseil accorde à la coopérative scolaire une subvention de 2000 € pour le financement ses activités pédagogiques.

#### **5. REMBOURSEMENT DE LA CAUTION APPARTEMENT RUE DE LA LIBERTE**

Il donne son accord sur le remboursement de la caution de l'appartement de type F3 rue de la liberté d'un montant de 340 € au vu de l'état des lieux.

#### **6. REMBOURSEMENT FRAIS DE MISSION DES AGENTS TERRITORIAUX DE LA COMMUNE DE CHARBONNIER LES MINES**

Le Conseil est d'accord pour rembourser les frais de repas et de déplacement des agents territoriaux lors de missions dans l'exercice de leurs fonctions.

#### **7. MODIFICATION N°5 DU PLU DE BRASSAC LES MINES**

Le Conseil émet un avis favorable à la modification n° 5 du PLU de Brassac les Mines

#### **8. LOCATION APPARTEMENT DE TYPE F3 RUE DE LA LIBERTE**

Le Conseil décide d'attribuer le logement de type F3 situé 3 Rue de la liberté à Melle HOFFSTETTER Cindy, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Le loyer s'élève à 360 euros mensuel.

#### **9. DEMANDE DE CONCOURS AUPRES DE L'AGGLO PAYS D'ISSOIRE POUR L'ACQUISITION D'UNE LICENCE IV**

Le Conseil sollicite le fonds de concours de l'Agglo pays d'Issoire pour l'acquisition d'une licence IV d'un montant de 6 000 €.

#### **10. CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE**

Le Conseil décide de classer en voirie communale, le chemin des laquais et le chemin de Rissavet (2<sup>ème</sup> partie).

#### **11. QUESTIONS DIVERSES**

Un grand merci est adressé aux volontaires qui ont participé à la réouverture du chemin du carreau de la Mine à l'Alagnon.